

Formez-vous à la CSRD

Formez-vous à la **CSRD**



La réglementation Non Financial Reporting Directive (NFRD), qui encadre actuellement la communication RSE des plus grandes entreprises, implique pour celles-ci la communication d'une Déclaration de Performance Extra-Financière (DPEF).

La directive Corporate Sustainability Reporting Directive (CSRD), qui remplacera la NFRD, s'applique à un grand nombre d'entreprises dès 2024 (première publication en 2025). Le contenu du rapport est défini par les normes *European Sustainability Reporting Standards (ESRS)*, développées par l'*European Financial Reporting Advisory Group (EFRAG)*.

Nous vous proposons de mieux appréhender les nouveautés de la CSRD grâce à nos **« formations sur étagère »**. Accompagnées de notre expertise, celles-ci vous permettront de préparer la réalisation de cet exercice dans les meilleures conditions.

Niveau 1 - Dirigeants : éclairez vos enjeux stratégiques et votre feuille de route CSRD

Formation de 2 heures en distanciel

La CSRD et la normalisation du reporting extra-financier représentent un véritable défi pour les organisations concernées. Cette révolution a vocation à structurer durablement la stratégie de l'entreprise, sa gouvernance, la collecte de données, le pilotage de la performance et les modalités de contrôle. Ainsi, la CSRD impacte un très grand nombre de fonctions stratégiques qui devront travailler de concert pour assurer la mise en conformité et saisir les opportunités. Cette session de sensibilisation est un condensé de notions clés à destination des dirigeants.



PUBLIC

Directions RH, RSE, HSE - Directions Gestion du risque, Finance - Directions Achats, Droits Humains - Membres d'organes de gouvernance (Comex, Codir, Comité d'Audit, etc.).



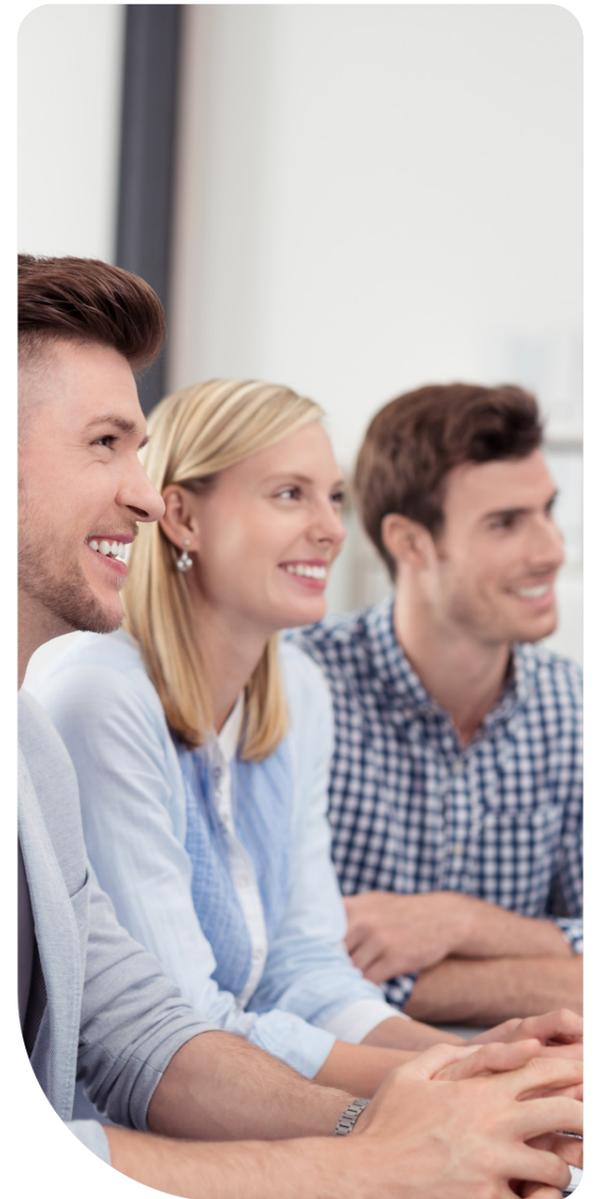
OBJECTIFS PÉDAGOGIQUES

- Appréhender les évolutions réglementaires les plus saillantes et transversales,
- Identifier les implications stratégiques et la feuille de route CSRD.



PROGRAMME DE LA FORMATION

- ▶ **La CSRD en bref - le cadre réglementaire et ses notions clés**
 - Le calendrier, les objectifs et les textes réglementaires de la CSRD,
 - Les nouvelles obligations clés impactant la communication RSE,
 - Les attentes méthodologiques en termes de périmètre, de connectivité avec les informations financières ou de précision des données.
- ▶ **Les implications stratégiques - anticiper votre feuille de route CSRD**
 - Les étapes clés de votre feuille de route CSRD,
 - Les fonctions les plus impactées et les travaux à séquencer,
 - La dynamique de « financiarisation » du reporting extra-financier.



Niveau 2 - CSRD : les standards du reporting environnemental

Formation d'une journée (7 heures) en présentiel

Présentation des principales dispositions des normes ESRS E1 à E5

Les normes européennes relatives au reporting de durabilité appelées ESRS (European Sustainability Reporting Standards) précisent les exigences d'informations relatives aux enjeux environnementaux. Elles sont applicables à compter du 1^{er} janvier 2024 à minima pour les grandes entreprises ou groupes déjà soumis à la NFRD (Non-Financial Reporting Directive). Les 5 normes environnementales sont : changement climatique, pollution, eau et ressources marines, biodiversité et écosystèmes, utilisation des ressources et économie circulaire.

Pour les professionnels référents sur ces thématiques, ainsi que les équipes responsables de reporting extra-financier, l'enjeu est de maîtriser ces exigences thématiques afin de préparer et optimiser l'exercice de mise en conformité tout en apportant de la valeur-ajoutée. Cette session de formation apporte les clés nécessaires pour savoir comment préparer et présenter les informations dans la future communication RSE.



PUBLIC

Responsables et chefs de projets RSE, QSE, gestion des risques - Direction technique et environnement - Management de l'énergie.



OBJECTIFS PÉDAGOGIQUES

- Comprendre la place des normes ESRS environnementales dans le cadre de la CSRD et leurs interactions avec les autres normes ESRS, ainsi que d'autres régulations et instruments internationaux,
- S'approprier des principes et concepts clés des ESRS environnementaux pour la préparation et la présentation de l'état de durabilité.



PROGRAMME DE LA FORMATION

- ▶ **Introduction aux normes ESRS environnementales**
 - Les normes ESRS environnementales et leurs places dans le cadre réglementaire,
 - La structure générale des ESRS.
- ▶ **Décryptage approfondi des normes environnementales**
 - La norme ESRS E1 - Changement climatique,
 - La norme ESRS E2 - Pollution,
 - La norme ESRS E3 - Eau et ressources marines,
 - La norme ESRS E4 - Biodiversité et écosystèmes,
 - La norme ESRS E5 - Ressources et l'économie circulaire,
 - Synthétiser les informations du reporting environnemental.



Niveau 1 - CRSD : les standards du reporting social et de gouvernance

Formation d'une journée (7 heures) en présentiel

Présentation des principales dispositions des normes ESRS S1 à S4 et G1

Les normes européennes relatives au reporting de durabilité appelées ESRS (European Sustainability Reporting Standards) précisent les exigences d'informations relatives aux enjeux sociaux, sociétaux et de gouvernance. Elles sont applicables à compter du 1^{er} janvier 2024 à minima pour les grandes entreprises ou groupes déjà soumis à la NFRD (Non-Financial Reporting Directive). Les 4 normes sociales sont : le personnel de l'entreprise, travailleurs de la chaîne de valeur, communautés affectées, consommateurs et utilisateurs finaux.

La norme ESRS G1 Conduite des affaires est relative à la stratégie et le modèle d'affaires.

Pour les professionnels référents sur ces thématiques, ainsi que pour les équipes responsables du reporting extra-financier, l'enjeu est de maîtriser ces exigences thématiques afin de préparer et optimiser l'exercice de mise en conformité tout en apportant de la valeur-ajoutée. Cette session de formation apporte les clés nécessaires pour savoir comment préparer et présenter les informations dans la future communication RSE.



PUBLIC

Directeurs, Responsables et Chefs de projets RH, RSE - Contrôle de gestion sociale, Achats, Droits Humains, Relations avec la société civile - Représentants de comité éthique-conformité, Service Clients.



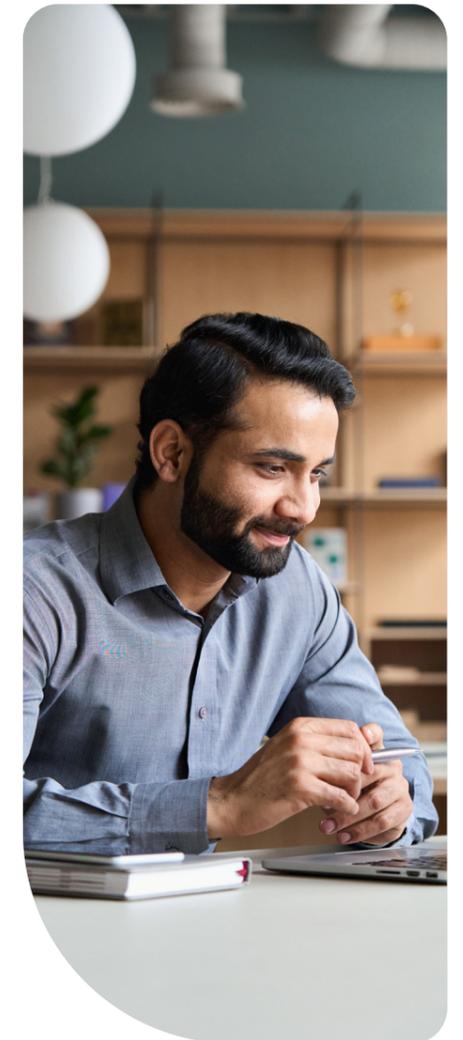
OBJECTIFS PÉDAGOGIQUES

- Comprendre le rôle des normes ESRS sociales et de gouvernance dans le cadre de la CSRD et leurs interactions avec les autres normes ESRS, ainsi que d'autres régulations et instruments internationaux,
- S'approprier les principes et concepts clés des ESRS sociaux et de gouvernance pour la préparation et la présentation de l'état de durabilité.



PROGRAMME DE LA FORMATION

- ▶ **Introduction aux normes ESRS sociales et de gouvernance**
 - Les normes ESRS sociales et de gouvernance et leurs places dans le cadre réglementaire,
 - La structure générale des ESRS.
- ▶ **Décryptage approfondi des normes sociales et de gouvernance**
 - La norme ESRS S1 - Personnel de l'entreprise,
 - La norme ESRS S2 - Travailleurs dans la chaîne de valeur,
 - La norme ESRS S3 - Communautés affectées,
 - La norme ESRS S4 - Consommateurs et utilisateurs finaux,
 - Les normes ESRS G1 - Conduite des affaires,
 - Synthétiser les informations concernant les reporting social et la conduite des affaires.



Niveau 2 - Professionnels de la RSE et du reporting : organisez la mise en œuvre de la CSRD

Formation de 2 journées (14 heures) en présentiel

La CSRD et les normes ESRS sont constituées de règles et standards, dont une partie s'applique à tous les secteurs d'activités et à toutes les thématiques ESG. Pour les professionnels des fonctions RSE et reporting extra-financier, l'enjeu est de maîtriser les exigences transversales et minimales, mais aussi l'ensemble des normes thématiques, afin de sécuriser, optimiser, et dépasser l'exercice de mise en conformité. Cette session de formation apporte les clés nécessaires pour anticiper et calibrer les travaux structurants pour votre future communication RSE.



PUBLIC

Chargés et Responsables communication / marketing - DRH - Responsables RSE - Cadres et dirigeants d'entreprise



OBJECTIFS PÉDAGOGIQUES

- S'approprier l'architecture des normes ESRS, la préparation et la présentation de l'état de durabilité,
- Déterminer les attendus de l'analyse de double matérialité et les options opérationnelles pour conduire l'exercice,
- Préparer et présenter les informations sur les thématiques environnementales,
- Préparer et présenter les informations sur les thématiques sociales et de gouvernance.



PROGRAMME DE LA FORMATION

Première journée : Maîtriser les fondamentaux de la CSRD

► L'architecture des normes ESRS et les exigences transversales

- Comment naviguer dans les normes ESRS ?
- Quelles informations minimales publier ?
 - La stratégie, le modèle d'affaires et la gouvernance,
 - La gestion des impacts-risques-opportunités,
 - Les politiques et actions associées,
 - Les indicateurs et objectifs,
 - La préparation et l'actualisation de l'état de durabilité.

► Comment réaliser l'analyse de double matérialité ?

► Les principales normes ESRS : changement climatique, personnel de l'entreprise, conduite des affaires

- La norme ESRS E1 - Changement climatique,
- La norme ESRS S1 - Personnel de l'entreprise,
- La norme ESRS G1 - Conduite des affaires.

Deuxième journée : Approfondissez les thématiques spécifiques de la CSRD

► Décryptage des normes environnementales

- La norme ESRS E2 - Pollution,
- La norme ESRS E3 - Eau et ressources marines,
- La norme ESRS E4 - Biodiversité et écosystèmes,
- La norme ESRS E5 - Ressources et l'économie circulaire,
- Synthétiser les informations concernant les reporting environnemental.

► Décryptage des normes sociales

- La norme ESRS S2 - Travailleurs dans la chaîne de valeur,
- La norme ESRS S3 - Communautés affectées,
- La norme ESRS S4 - Consommateurs et utilisateurs finals,
- Synthétiser les informations concernant les reporting social.



Pour vous inscrire à cette formation,
consulter notre catalogue sur :



RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

La certification qualité a été délivrée au titre de la catégorie d'action suivante:
ACTIONS DE FORMATION

Arnaud NEVEU

Responsable de l'offre de formation et
de sensibilisation, Transformation
Durable

T + 33 (0)1 41 25 91 30
E arnaud.neveu@fr.gt.com

Agnès de RIBET

Associée,
en charge du *Business Development*,
du *Marketing* et de la *Communication*

T + 33 (0)1 41 25 85 85
E agnes.deribet@fr.gt.com

C.C.L.A.I.R.E

Piliers d'une stratégie ambitieuse, la réaffirmation de nos valeurs s'inscrit dans
un schéma mondial : **Courage, Collaboration, Leadership, Agilité, Intégrité,
Respect, Excellence.**

« Grant Thornton » est la marque sous laquelle les cabinets membres de Grant Thornton délivrent des services d'Audit, de Fiscalité et de Conseil à leurs clients et / ou, désigne, en fonction du contexte, un ou plusieurs cabinets membres. Grant Thornton France est un cabinet membre de Grant Thornton International Ltd (GTIL). GTIL et les cabinets membres ne constituent pas un partenariat mondial. GTIL et chacun des cabinets membres sont des entités juridiques indépendantes. Les services professionnels sont délivrés par les cabinets membres. GTIL ne délivre aucun service aux clients. GTIL et ses cabinets membres ne sont pas des agents. Aucune obligation ne les lie entre eux : ils ne sont pas responsables des services ni des activités offerts par les autres cabinets membres.

© 2024 Grant Thornton. Tous droits réservés. Impression sur papier provenant de forêts gérées durablement. Ne pas jeter sur la voie publique. Crédit photo : Shutterstock.



grantthornton.fr

